

# Sécurisez votre achat : le contrôle indispensable du numéro VIN

---

## Pourquoi vérifier le VIN ?

- Le VIN (Vehicle Identification Number) est la carte d'identité unique de votre véhicule.
- Vérifier sa concordance permet d'éviter l'achat d'un véhicule volé ou maquillé.
- Une incohérence entre les documents et le châssis peut entraîner un refus au contrôle technique ou des problèmes majeurs avec les autorités.

## Où localiser le numéro VIN ?

- Sur la carte grise : situé à la rubrique E.
- Sur le pare-brise : visible à la base du pare-brise côté conducteur (souvent derrière une petite fenêtre dans le verre).
- Sur la plaque constructeur : généralement située dans le compartiment moteur, sur le montant de la portière conducteur ou sous le capot.
- Frappé à froid sur le châssis : gravé directement sur le métal du châssis (souvent près du siège passager, dans le coffre ou sous le capot).

## Procédure de vérification étape par étape

- Comparez systématiquement le numéro inscrit sur la carte grise avec celui gravé sur le châssis.
- Assurez-vous que les caractères sont parfaitement alignés et de même profondeur sur le châssis.
- Vérifiez que la plaque constructeur est solidement fixée et ne présente pas de traces de rivets remplacés ou de peinture récente autour.
- Utilisez une lampe torche pour inspecter les zones gravées et détecter d'éventuelles traces de meulage ou de soudure suspectes.

## Signes d'alerte : quand renoncer à l'achat

- Le numéro sur le châssis est illisible, effacé ou semble avoir été modifié.
- La plaque constructeur est manquante, abîmée ou fixée avec des vis non conformes.
- Le numéro VIN sur la carte grise ne correspond pas strictement à celui relevé sur le véhicule.
- Le vendeur refuse que vous inspectiez les zones de marquage du véhicule.